

6 Société et Culture

Santé publique/Bilan d'étape de l'opération de contrôle des cliniques privées
Un véritable "coup de pied dans la fourmilière"

E. NDONG-ASSEKO
 Libreville/Gabon

Les résultats engrangés présentés, hier, à la ministre d'Etat chargée de la Santé, Denise Mekam'ne Edzidzie illustrent la gravité de la situation de plusieurs de ces structures de santé privées.

LE BILAN à mi-parcours de l'opération de contrôle des structures sanitaires déclenchée, dernièrement, à Libreville et présenté, mardi, au ministre d'Etat chargé de la Santé, Denise Mekam'ne, a révélé finalement qu'« *il y a urgence à agir davantage* », comme cette dernière l'a reconnu. Au regard des résultats engrangés. Et la patronne de la Santé d'ajouter : « *Nous devons agir sans complaisance, car notre responsabilité est engagée* ». L'opération conduite par une commission multisectorielle comprenant, outre les cadres de la Santé, ceux des ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Justice et de l'administra-



Photo : Antoine Essone Ndong

Le SG du ministère de la Santé, Dr Patrick Obiang Ndong (gauche) livrant les résultats à mi-parcours de l'opération.



Photo : Antoine Essone Ndong

La ministre d'Etat à la Santé, Denise Mekam, attentive aux explications sur le déroulement de l'opération et ses résultats.

tion de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) a pour objectif de s'assurer le respect des normes administratives et techniques des structures privées de santé. Une initiative dont l'opportunité et le bien-fondé sont confortés par les résultats alarmants obtenus à ce niveau de l'opération sur les 71 structures contrôlées. 31 ont été fermées définitivement, tandis que 14 le sont partiellement et 5 provisoirement.

Dans la foulée, des condamnations ont frappé plusieurs propriétaires de ces cliniques clandestines (des « *mouroirs* », comme les a qualifiées le membre du gouvernement). Ainsi, sur les 17 interpellations, 9 personnes ont été déférées, 6 laissées en liberté provisoire alors qu'une procédure est en cours contre un propriétaire de clinique. L'opération s'est révélée être un véritable « *coup de pied dans la fourmilière* ». Il faut mettre un terme à cette

chientlit mortifère. Le secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Patrick Obiang-Ndong, et d'autres membres de la commission se sont dits scandalisés par « *l'état inacceptable* » de ces unités. On pointe « *l'exercice illégal de la médecine (personnel non diplômé), état d'insalubrité très avancée, la vétusté des équipements, des chambres de maison qui s'improvisent en bloc opératoire, etc.* ». La méthodologie employée, en l'occurrence « *les visites*

inopinées », a permis de prendre de court certains propriétaires de ces cliniques clandestines ne pouvant plus dissimuler les anomalies dont celles-ci souffrent. Et puisqu'il s'agit de santé publique, il n'est pas question que l'on gamberge avec « *ces unités de santé à problème* ». Ce d'autant que beaucoup de patients y ont péri, alors qu'ils avaient toutes les chances d'être sauvés dans des structures aux normes. Pour la ministre d'Etat à la

Santé, « *nous ne sommes pas contre ces structures qui participent de la prise en charge médicale des populations. Bien au contraire, nous voulons les accompagner dès lors qu'elles ont la volonté de se conformer. Mais on ne peut pas laisser ouverts ces mouroirs qui mettent en danger nos vies.* » L'opération doit se poursuivre à Libreville, avant de s'étendre à l'intérieur, en commençant par Port-Gen-til.

Protection sociale/Séminaire-atelier sur l'appropriation de la Stratégie d'investissement humain au Gabon (SIHG)

Doter les décideurs des outils efficaces d'aide sociale



Photo : BOTOUNOU

Le ministre délégué à la Protection sociale, Jonathan Ndoutoume Ngome (c) a lancé les travaux, en présence du représentant de l'Unicef au Gabon.

CNB
 Libreville/Gabon

Une vingtaine d'acteurs du domaine social, issus de plusieurs départements ministériels, prennent part depuis hier, à Libreville, aux travaux de relance des activités de la SIHG que le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, avait commandés en vue d'accélérer les réformes de la politique d'aide sociale au Gabon.

LES travaux du séminaire-atelier sur l'appropriation de la Stratégie d'investissement humain du Gabon (SIHG), débutés hier, mercredi 20 mars 2019, s'achèveront ce jeudi à Libreville. C'est le ministre délégué à la Protection sociale, Jonathan Ndoutoume Ngome, qui a présidé la cérémonie

de lancement de ce séminaire à l'amphithéâtre du Centre hospitalo-universitaire (CHU) mère-enfant, Fondation Jeanne Ebori. En présence notamment du représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le membre du gouvernement, dans son mot de circonstance, a rappelé l'intérêt de ce séminaire. « *Cet atelier vise à rattraper le retard que nous avons pris dans la mise en œuvre de l'investissement humain au Gabon* », a-t-il souligné. Plus d'une vingtaine d'acteurs œuvrant dans le domaine social, issus de plusieurs départements ministériels, prennent part à cette formation. A l'issue de celle-ci, ils auront engrangé suffisamment de connaissances et d'outils à même de les guider dans la

mise en œuvre du plan d'investissement humain dans notre pays, en vue de répondre aux attentes des populations. Il s'agit, entre autres, d'appropriation des concepts de l'investissement humain, de maîtrise des procédures d'interconnexion et de synergie entre les départements ministériels. Ces éléments, qui avaient freiné les activités relatives à la mise en œuvre de la Stratégie d'investissement humain au Gabon (SIHG) en 2015, en plus de l'insuffisance des ressources financières, ont donc constitué les points essentiels de la formation. Pour rappel, la SIHG est la résultante d'une étude que le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, avait commandée en 2013, pour accélérer les réformes de la



Photo : BOTOUNOU

Les participants au séminaire sont essentiellement les acteurs œuvrant dans le domaine social au sein des ministères.

politique d'aide sociale au Gabon. Cette étude avait révélé, selon Jonathan Ndoutoume Ngome, les données suivantes : « *30% de la population considérée comme économiquement faible et correspondant à 95 000 foyers vivent avec de très faibles revenus, soit moins de 80 000 Fcfa par mois, près de 55% des foyers économiquement faibles vivent*

dans les villes dont 60% dans des arrondissements périurbains peu intégrés et 45% en milieu rural, 60% des départements en décrochage, en terme de minima sociaux et infrastructures de base pour ce qui est de l'accès à la santé, à l'eau potable, à l'électricité et à un habitat viable, 70% des villages sont enclavés avec des difficultés d'accès aux op-

portunités économiques et sociales ». Le membre du gouvernement n'a pas manqué de préciser que l'objectif de ce séminaire-atelier est de relancer les activités sur la SIHG, à l'effet de sortir cette frange de la population gabonaise de la pauvreté et de la précarité dans laquelle elle se trouve aujourd'hui.

A propos des retrouvailles annuelles de l'association Bekwè-Ndong
Précision de Casimir Oye Mba

EN page 8 de votre livraison du samedi 16 et dimanche 17 mars dernier, rendant compte du repas annuel de l'association Bekwè-Ndong, votre journaliste écrit : « *Pour sa part, le parrain de l'association, Casimir Oye Mba, a insisté...* » Connaissant le sens que nos compatriotes donnent à ce mot, je tiens à faire préciser à vos lecteurs

que je ne suis pas le « *parrain* » de l'association Bekwè-Ndong. Je ne suis qu'un membre parmi d'autres, qui sont de conditions et d'opinions très diverses. Notre lien à tous, que nous entendons consolider, est que nous appartenons ou sommes apparentés au clan des Bekwè-Ndong ». **Donc acte.**